



cgtcpamloire@orange.fr

Afin de répondre à vos diverses interrogations dans cette période difficile, voici un retour rapide des principales informations issues du CSE extraordinaire du jeudi 28 mai 2020 suite aux questions/demandes de la CGT en attendant la rédaction du procès- verbal :

✓ **Infos directions**

- CONTACT TRACING : Activité en cours depuis le 13 mai avec un nombre de cas 4 à 5 fois inférieur à celui initialement prévu. Ce sont aujourd'hui principalement le CES et SOPHIA qui gèrent cette activité.
 - o La gestion du planning s'appuie sur le décret du 15 mai 2020. Les spécificités des différents plannings habituels sont caduques.
 - o Activité SOPHIA : la CNAM s'interroge sur une reprise de l'activité partielle où il faudra tenir compte du fait que cette activité n'est pas télétravaillable et du respect des gestes barrières.
 - o Arrivée des nouvelles ICS au 2 juin, positionnées sur la mission.

✓ **Mesures d'organisation liées au déconfinement à partir du 1^{er} juin 2020**

- Retour sur sites progressifs sur la période du 1^{er} juin au 31 août.
- Maintien du télétravail en priorité ; retour partiel possible sur site si le matériel informatique le permet (PC portable) et avec l'aval du manager.
- Arrêt indemnité transport et repas.
- Plages fixes levées du 1^{er} juin au 31 août.
- **Maintien du temps du automatique pour:**
 - La mission Contact Tracing.
 - Les agents en télétravail pour garde d'enfants (quand l'école reste fermée et avec une attestation).
 - Les agents en télétravail qui partagent un VPN.
- **Retour au badgeage pour** les tous les autres salariés (en télétravail ou sur site) et par conséquent retour à l'application de l'accord ATT.
- Pour les ICS de Sophia en absence autorisée, soit une reprise de l'activité sur la mission Covid, ou sur l'activité de base (en cas d'une éventuelle reprise partielle mais non télétravaillable), soit la pose de congés ou congés sans solde.
- Nouvelle ligne PFS : 18 intérimaires arrivés lundi 25 mai pour répondre aux assurés en recherche de médecin traitant ou de lieu de prélèvement dans le cadre du Covid
- Accueil :
 - sur RDV seulement pour les site de Roanne et Vitalis (là où il y a des vigiles) et pour les dossiers qui ne peuvent pas se résoudre au téléphone, avec une alternance des horaires de rdv.

- Au rdc sur les îlots métiers pour éviter le croisement des assurés.
- Un questionnaire est envoyé aujourd'hui pour recenser les agents volontaires

✓ Questions RH

- Un temps management sur ½ journée ou journée sur site et par service pour faire le point sur le service pendant la période d'été.
- Fin de l'indemnité repas et kms.
- Maintien de l'indemnité télétravail (décision locale) qui sera versée sur la paie de juin.
- Journée de solidarité à rattraper au 30 juin.
- Fin du dispositif des heures supplémentaires plus favorable et retour à l'application des textes.
- Parking Vitalis libre d'accès jusqu'à fin août.
- Demande de report des congés acquis pour la période 1^{er} juin 2020/31 mai 2021 à voir avec son responsable de service.

Les élus ont pris acte pour ce plan de déconfinement en émettant des réserves et en soulignant différentes incohérences et le manque de souplesse de la Direction financière, comptable et juridique

Vous pouvez nous faire part de vos questions et/ou interrogations sur la boîte mail CGT :

cgtcpamloire@orange.fr

Nous restons à votre écoute pendant cette période difficile.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.